

Psychologue

Informations sur le concours

Publié le :	14-08-2025
Filière :	Filière soins
Catégorie :	A
Type(s) de concours :	Sur titres
Voie(s) d'accès :	Interne
Nombre de postes offerts par l'établissement :	1
Date du concours :	15-10-2025
A propos du poste :	

Au Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud :

- 1 poste vacant – psychologue

Informations sur l'établissement

Nom :	CHICAS
Ville :	05000 Gap
Site Web :	http://www.chicas-gap.fr

Pour candidater

Date limite de
candidature : 15-09-2025

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature à ce concours les personnes titulaires :

1° De la licence et de la maîtrise en psychologie qui justifient, en outre, de l'obtention :

- Soit d'un diplôme d'études supérieures spécialisées en psychologie ;
- Soit d'un diplôme d'études approfondies en psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;
- Soit d'un des titres figurant sur une liste fixée par arrêté du ministre chargé de la santé ;

2° De la licence visée au 1° et d'un master mention psychologie comportant un stage professionnel dont les modalités sont fixées par arrêté du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;

3° Du diplôme de psychologie délivré par l'école des psychologues praticiens de l'Institut catholique de Paris ;

4° De titres ou diplômes étrangers reconnus comme équivalents aux titres et diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées au 5° de l'article 1er du décret n° 90-255 du 22 mars 1990 susvisé

;

5° D'une qualification reconnue comme équivalente à l'un des titres ou diplômes mentionnés au 1° et au 2° ci-dessus, dans les conditions fixées par le chapitre III du décret n° 2007-196 du 13 février 2007

relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la fonction publique;

Les titres et diplômes visés au 1°, 2°, 3° et 4° doivent avoir été délivrés dans les spécialités définies par arrêté du ministre chargé de la santé à savoir les diplômes d'études supérieures spécialisées et les masters délivrés dans les domaines suivants :

1° Psychologie clinique ;

2° Psychologie pathologique ;

3° Psychologie de l'enfance et de l'adolescence ;

4° Psychologie gériatrique ;

5° Psychologie appliquée à la formation de formateurs d'adultes et de formateurs d'enfants ;

6° Psychologie des perturbations cognitives ;

7° Cliniques criminelles ;

8° Psychologie de la personne déficiente : aspects neuropsychologiques et développementaux du fonctionnement cognitif ;

9° Conseil psychologique ;

10° Psychologie « groupes et institutions : approches cliniques et psychopathologiques » ;

11° Psychologie interculturelle

Par ailleurs, les personnes titulaires d'un doctorat, en sus des diplômes ci-dessus requis, peuvent présenter une épreuve orale en vue de la reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche qui a conduit à la délivrance du doctorat.

Pièces à fournir :

- Une demande d'admission à concourir établie sur papier libre (dont choix établissement) ;
- Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre, le descriptif de son expérience professionnelle et une lettre de motivation ;
- Une photocopie de la pièce d'identité en cours de validité
- La photocopie du diplôme permettant de concourir ou une copie conforme à ce document.
- Les justificatifs des titres, expériences, stages, fonctions, travaux ;
- Les certificats de travail et de stage mentionnant les fonctions occupées
- Les attestations de formations complémentaires et de formation continue (journées, colloques, ...)

- Le cas échéant, un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national.

Pour les titulaires d'un doctorat candidats au concours, le dossier constitué par le candidat, qui servira par ailleurs à conduire l'entretien du jury, doit comporter obligatoirement les pièces suivantes :

- Un curriculum vitae dactylographié de deux pages au plus, décrivant son parcours universitaire et, le cas échéant, professionnel avec mention des emplois occupés, des fonctions et responsabilités exercées, les formations suivies et les stages effectués ;
- Une lettre de motivation, dans laquelle le candidat présentera notamment les éléments qui constituent, selon lui, les acquis de son expérience professionnelle résultant de la formation à la recherche et par la recherche
- Les titres et diplômes obtenus

Le candidat veillera toutefois à transmettre un dossier présentant son parcours professionnel détaillé, ses missions dans les différents postes occupés, et son engagement dans la fonction publique.

Adresse postale
pour l'envoi des
candidatures :

Les candidatures, mentionnant la référence Concours-2025-PSYCHOLOGUE, doivent être adressées par écrit sous pli recommandé avec accusé de réception, ou remises en mains propres, à :

Monsieur le Directeur Nicolas RAZOUX du GHT des Alpes du Sud,
8, rue Pierre et Marie Curie – 05200 EMBRUN

Avant le 15 septembre 2025 (cachet de la poste faisant foi).